



Association des Parents d'élèves des Ecoles du Parc

<http://ape-ecoleduparc.jimdo.com/>

Mail : conseil.parc-stsymphorien@fcpe69.fr

Assemblée Générale du 14 septembre 2016

Présents : Allegre Mégane, Croisier Anne-Laure, Comte Régis, Spyckerelle Valérie, Lemesre Fabienne, Chabroud Marie-Monique, Périnet Géraldine, Dronnet Emmanuel, Rigard Carine, Stephan Sandrine, Bonnet Patricia, Chevrant-Breton Nathalie, Revel Vanessa, Bardes Amélie, Bardes Clément, Grosjean Céline, Journoud Sandrine, Caclin Jérôme, Barbiero Patrice

Présentation de la FCPE et pourquoi nous y adhérons

Fédération de Conseils de Parents d'élèves qui nous permet d'avoir un cadre juridique ce qui nous permet de nous concentrer sur des questions plus concrètes.

C'est la première fédération de parents d'élèves indépendante de part son nombre d'adhérents et ses résultats aux élections des représentants des parents d'élèves.

Elle est présente dans toutes les instances de l'éducation nationale : dans les établissements scolaires, au niveau du département, de la région, de la France.

L'enfant y est au cœur des préoccupations : sa liberté, ses droits, son autonomie doivent être respectés partout et dans tous les temps de sa vie.

La FCPE milite pour :

- La gratuité totale de la scolarisation
- La réussite de tous les jeunes
- Une école laïque, sans discrimination et pour que soient respectés les droits des parents d'élèves
- Des rythmes scolaires adaptés aux enfants
- Des conditions d'étude favorables (poids des cartables, transport scolaire, restauration, hygiène,...)

www.fcpe69.fr

Notre conseil local se réunit environ une fois par trimestre + quand c'est nécessaire., c'est l'occasion d'échanger sur les différents sujets en cours.

But

Garantir le bon épanouissement scolaire et périscolaire de nos enfants au sein de l'établissement par l'intermédiaire des représentants des parents d'élèves qui participent au conseil d'école 3 fois par an.

Organiser, en collaboration avec les enseignants, des manifestations, des ventes destinées à subventionner différents projets d'école et de soulager les familles très sollicités.

Rôle des représentants des parents d'élève

Les associations de parents d'élèves disposent du droit :

- D'informer, de communiquer
- De disposer de moyens matériels d'action (boîte aux lettres, panneau d'affichage, etc)
- De diffuser des documents pour faire connaître leurs actions
- D'intervenir dans toutes les écoles

Bilan moral

Notre conseil manque de parents actifs, plus nous sommes nombreux moins la charge de travail de chacun est lourde car mieux répartie.

Les axes principaux de ce qui a été fait l'année dernière :

- Intervention auprès de la Mairie suite à des plaintes de parents concernant le langage grossier de certains agents durant le temps périscolaire (rendez-vous avec le Maire, Mme Simian élue chargée des affaires scolaires, les intervenants du périscolaire, etc. Cela a permis de mettre en place des réunions hors du conseil d'école pour évoquer les problèmes liés au temps périscolaire : commission cantine et comité de pilotage des rythmes scolaires.
- Conférence et interventions en classe d'une personne de la MAE autour du thème du harcèlement scolaire.
- Actions financées pour l'école :
 - Chargeurs et souris pour l'école maternelle
 - Boissons pour le carnaval
 - Spectacles en maternelle + transport sortie cirque Pinder
 - La croix rouge (initiation aux premiers secours pour le 3^{ème} cycle)
 - Salva Terra
 - Planète Vélo

- Semaine de ski pour les CM2

Election du nouveau bureau

Présidente : Election à l'unanimité de Géraldine Périnet

Vice-président : Election à l'unanimité d'Emmanuel Dronnet

Trésorier : Election à l'unanimité de Clément Bardès

Vice-Trésorière : Election à l'unanimité de Vanessa Revel

Secrétaire : Election à l'unanimité de Céline Grosjean

Vice-secrétaire : Election à l'unanimité d'Amélie Bardès

Président



Trésorier



Secrétaire

